
COMMUNE DE SAINT-VULBAS

ENQUETE PUBLIQUE

sur le projet de révision simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté du 29 mai 2012, le Maire de Saint-Vulbas a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision simplifiée n°2 du PLU nécessaire à l'évolution des installations et la réalisation de nouvelles constructions en lien avec la production d'énergie, à l'intérieur de la zone UX de la commune de Saint-Vulbas.

A cet effet, Monsieur Georges CLERC, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 18 juin 2012 au 20 juillet 2012 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture : les mardis, mercredis, vendredis, samedis de 9h00 à 11h30, les mardis de 16h30 à 18h00 et les jeudis de 14h00 à 16h30.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie le lundi 18 juin 2012 de 14h00 à 17h00, le mercredi 20 juin 2012 de 9h00 à 12h00, le mardi 26 juin 2012 de 15h00 à 18h00, le samedi 7 juillet 2012 de 9h00 à 12h00, le vendredi 20 juillet 2012 de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Les rapports et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire, Marcel JACQUIN

ENQ - VA040083 - 010612

Voix de l'Ain 1.6.2012